



AVIS DE RECOURS

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne : La demande de permis unique de classe 2 de **VDRT SA, rue Bon Air 36 à 1470 GENAPPE, pour aménager un terrain, construire et exploiter un centre de regroupement, de tri, de pré-traitement (de déchets inertes et de terres excavées) et de valorisation de déchets inertes (centrale à béton) et un centre logistique de camions (zone de lavage, zone de ravitaillement et zone de parking) – plans modificatifs** (références SPW : dossier 10017429). Projet de catégorie C (projet sans étude d'incidences sur l'environnement).

Localisation : **rue de la Machine à 6041 CHARLEROI (Gosselies)**

Le Collège communal,

porte à la connaissance de la population de l'introduction d'un recours auprès du Gouvernement wallon exercé par Maître Philippe CASTIAUX, conseil du demandeur, contre la décision du 20 mars 2025 des Fonctionnaires technique et délégué de refuser le permis unique susmentionné.

Le n° de dossier de recours est 10019662 et le n° de dossier de première instance est 10017429.

Le recours n'est pas suspensif de la décision attaquée.

Le recours sera instruit conformément à l'article 95 du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Le recours peut être consulté du **6 mai 2025 au 26 mai 2025** à l'Administration communale de Pont-à-Celles – service Cadre de Vie place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles, dans les limites prévues par le Décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de la consultation du recours, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45, les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h ou en semaine après 16h00 et ce, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 h à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via environnement@pontacelles.be.

A Pont-à-Celles, le 28 avril 2025.

Le Directeur général,

G. CUSTERS



Le Bourgmestre,

P. KNAEPEN